

14.—Prêts, selon la catégorie, des banques à charte, 30 septembre 1947-1949—fin

Catégorie des prêts	1947	1948	1949
	\$	\$	\$
Finances—			
Prêts à vue et autres avances aux courtiers et vendeurs d'obligations.....	83,911,159	75,354,539	102,397,148
Prêts aux compagnies de fiducie, de prêt, de crédit foncier, de placements et d'assurance et à d'autres institutions financières.....	38,027,462	41,372,762	57,536,372
Prêts à des particuliers sur obligations et titres approuvés non autrement classés.....	225,816,219	225,055,332	234,573,666
Total, finances.....	347,754,840	341,782,633	394,507,186
Commerce de gros et de détail.....	417,687,276	432,462,302	480,749,303
Manufacturiers et marchands: bois d'œuvre, bois à pulpe et produits.....	116,359,285	112,690,692	111,961,799
Tous autres manufacturiers.....	387,153,392	423,360,566	428,392,103
Exploitation minière.....	16,953,232	18,917,290	21,860,598
Pêche, y compris conserveries et saurseries.....	21,327,631	14,847,896	24,884,980
Services publics, y compris les compagnies de transport.....	42,474,475	36,269,546	31,541,394
Construction: entrepreneurs et autres, pour des fins de construction.....	93,907,698	103,619,156	113,319,618
Institutions de charité, d'enseignement et religieuses,—églises, paroisses, hôpitaux, etc.....	13,521,814	23,845,264	26,527,030
Autres.....	201,381,411	239,470,387	280,592,128
Total général.....	1,938,216,427	2,100,653,519	2,408,371,950

Paiements par chèque.—La courbe des chèques encaissés fait voir trois grands cycles économiques depuis la première guerre mondiale. Le premier atteint son maximum en 1920 et son minimum au cours de la crise économique de 1922. Un nouveau maximum, en 1929, résulte en partie d'une situation économique caractérisée par une grande spéculation boursière. Le bas point survient en 1932 et, sauf un léger recul en 1938, est suivi d'une ascension continue jusqu'aujourd'hui.

Les montants des chèques encaissés aux centres de compensation du Canada a augmenté chaque année à partir de 1938 pour toucher un nouveau maximum de 87,600 millions de dollars en 1949. L'augmentation a accompagné un mouvement progressif des salaires causé surtout par le relèvement des barèmes et une plus abondante distribution de biens de consommation par les débouchés de gros et de détail.

Comme la somme des chèques encaissés aux centres de compensation comprend seulement les virements qui s'y effectuent entre banques, les paiements par chèque effectués au sein d'une même banque ne sont pas compris. La proportion des paiements interbancaires par rapport aux chèques encaissés a diminué en ces dernières années depuis que le nombre des banques a baissé de 18 en 1923 à 10 en 1931. Le chiffre courant des chèques débités aux comptes des succursales de banque en dehors des centres de compensation n'est pas connu, mais on sait qu'en janvier 1935 il équivalait à 12.5 p. 100 du total des chèques encaissés dans les centres de compensation.

En 1949, les chèques encaissés augmentent dans chacune des cinq régions économiques par comparaison à 1948. Les provinces de l'Atlantique accusent le plus fort pourcentage d'augmentation parce qu'elles comprennent depuis avril 1949 la ville de Saint-Jean (Terre-Neuve). L'augmentation est constante au Québec depuis 1939. De 1939 à 1945, l'Ontario et les provinces des Prairies ont connu une progression. Vint ensuite une régression, mais l'augmentation a repris en Ontario depuis deux ans tandis que les provinces des Prairies inscrivirent une augmentation